

# Fiche signalétique

Date d'émission : 01-avr.-2021

Date de révision : 20-avr.-2021

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit DNA Control PI

Code du produit 05-7303

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

Sysmex Americas  
577 Aptakistic RD  
Lincolnshire, IL 60069  
USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial (224) 543-9500

Numéro d'appel d'urgence Chemtel 800-255-3924

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide rouge clair

État physique Liquide

Odeur Légèrement piquant

### Classification

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A

### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée  
Peut provoquer le cancer

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Methanol	67-56-1	0.1-1	-	-
Formaldehyde	50-00-0	0.1-1	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

**Contact avec les yeux**

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais.

**Ingestion** Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer le cancer.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés** Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** Non déterminé.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Non déterminé.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Formaldehyde 50-00-0	Ceiling: 1 ppm Ceiling: 1.3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.75 ppm TWA: 0.9 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 ppm STEL: 0.3 ppm Dermal Sensitizer, Respiratory Sensitizer	TWA: 0.1 ppm STEL: 1 ppm	Ceiling: 2 ppm Ceiling: 3 mg/m <sup>3</sup>
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m <sup>3</sup> Skin

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

**Protection respiratoire** Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide rouge clair
<b>Couleur</b>	rouge clair
<b>Odeur</b>	Légèrement piquant
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH</b>	Non déterminé	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non déterminé	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Non déterminé	
<b>Point d'éclair</b>	Non déterminé	
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non déterminé	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<b><u>Autres renseignements</u></b>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV (%)	Non déterminé	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir hors de portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Ne pas inhaler.
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	25,000.0000 mg/kg
ETAmél (cutané)	75,000.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	125.20 mg/L
ETAmél (inhalation-vapeur)	1,500.00 mg/L

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Chloride 7647-14-5	= 3 g/kg ( Rat )	> 10000 mg/kg ( Rabbit )	> 42 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h
Formaldehyde 50-00-0	= 100 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	= 0.578 mg/L ( Rat ) 4 h
Methanol 67-56-1	= 6200 mg/kg ( Rat )	= 15840 mg/kg ( Rabbit )	= 22500 ppm ( Rat ) 8 h
Alcohols, C11-15, secondary 68131-40-8	= 2100 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	-
Potassium Chloride 7447-40-7	= 2600 mg/kg ( Rat )	-	-
D-glucose 50-99-7	= 25800 mg/kg ( Rat )	-	-
EDTA 60-00-4	> 2000 mg/kg ( Rat )	-	-
Potassium Phosphate 7778-77-0	= 3200 mg/kg ( Rat )	-	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**                      Peut provoquer une allergie cutanée.

**Cancérogénicité**                                      Peut provoquer le cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Formaldehyde 50-00-0	A1	Group 1	Known	X

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

**NTP (programme national de toxicologie)**

Connu - cancérogène connu

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Sodium Chloride 7647-14-5	-	4747 - 7824: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5560 - 6080: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 6020 - 7070: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 6420 - 6700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 12946: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 7050: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static	-	340.7 - 469.2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Methanol 67-56-1	-	13500 - 17600: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 18 - 20: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 19500 - 20700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 28200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	-
Formaldehyde 50-00-0	-	0.032 - 0.226: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 flow-through 100 - 136: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 22.6 - 25.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 23.2 - 29.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1510: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 static 41: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	EC50 = 1.2 mg/L 1 h EC50 = 16.5 mg/L 30 min EC50 = 3.7 mg/L 5 h EC50 = 5.39 mg/L 72 h EC50 = 6.81 mg/L 25 min EC50 = 7.26 mg/L 15 min EC50 = 9.0 mg/L 5 min	11.3 - 18: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Potassium Chloride 7447-40-7	2500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	750 - 1020: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1060: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	825: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 83: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
EDTA 60-00-4	1.01: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	34 - 62: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 44.2 - 76.5: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	113: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

**Persistence/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**

Nom chimique	Coefficient de partage
Methanol 67-56-1	-0.77
Formaldehyde 50-00-0	0.35

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

**DOT** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**MEX** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Sodium Chloride	X	X	X	X	X	X	X	X
Methanol	X	X	X	X	X	X	X	X
Formaldehyde	X	X	X	X	X	X	X	X
Disodium hydrogenphosphate dihydrate		X		X	X		X	X
Alcohols, C11-15, secondary	X	X		X	X	X	X	X
Potassium Phosphate	X	X	X	X	X	X	X	X
Potassium Chloride	X	X	X	X	X	X	X	X
EDTA	X	X	X	X	X	X	X	X
D-glucose	X	X	X	X	X	X	X	X
Propidium Iodide			X		X			

#### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> Non déterminé	<b>Instabilité</b> Non déterminé	<b>Dangers particuliers</b> Non déterminé
<b><u>HMIS</u></b>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> Non déterminé	<b>Dangers physiques</b> Non déterminé	<b>Protection individuelle</b> Non déterminé

#### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

**Date de révision :** 20-avr.-2021

**Note de révision:** nouveau format.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**